

AFFAIRE N° 35/14. - Modernisation du Chemin BOIS ROUGE au
lieudit "LA BRETAGNE" - Approbation du marché de gré à gré à passer
avec l'Entreprise OULIA-FORT.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

L'adjudication du 26 AOUT dernier, relative aux travaux de modernisation du Chemin BOIS ROUGE à la Bretagne s'étant avérée infructueuse, nous avons demandé aux entrepreneurs de revoir leurs prix.

L'Entreprise OULIA-FORT nous a fait une meilleure proposition.

Je vous demande donc de m'autoriser à passer avec cette entreprise un marché de gré à gré pour un montant de TREIZE MILLIONS QUATRE CENT VINGT NEUF MILLE DEUX CENT CINQUANTE Frs CFA 13 429 250

Sommes à valoir pour honoraires divers et imprévus 856 464

Soit 14 285 714

Le financement de cette opération sera assuré par une inscription de QUATORZE MILLIONS DEUX CENT QUATRE VINGT CINQ MILLE SEPT CENT QUATORZE FRANCS CFA (14 285 714) que la Commune a obtenu au titre du programme de voirie rurale 1970, subventionné par le Ministère de l'Agriculture et se répartissant comme suit :

- subvention du Ministère de l'Agriculture (9 %)	1 285 714 F CFA
- subvention du FIDOM local (21 %)	3 000 000 F CFA
- emprunt à la C.R.C.A. (70 %)	10 000 000 F CFA
	<u>14 285 000 F CFA</u>

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Adopté
Le 15 septembre 1970
Pour le Maire
Le Secrétaire Général
Signé: Ph. Tessier
Pour copie certifiée conforme
Le Directeur des Affaires Financières
Ch. Verpeux